



## COMMUNIQUÉ

DÉPART À LA RETRAITE DE LA SÉNATRICE CLAUDETTE TARDIF :  
**L'ACFA salue la contribution exemplaire d'une franco-  
albertaine exceptionnelle**

EDMONTON, LE 22 JANVIER 2018 – C'est avec grande émotion que l'ACFA a appris le départ à la retraite imminent de l'honorable Claudette Tardif, sénatrice de l'Alberta depuis 2005. L'ACFA applaudit la carrière exceptionnelle et l'engagement hors du commun qui ont caractérisé le parcours de la sénatrice.

De son lieu de vacances, le président de l'ACFA, monsieur Marc Arnal, a tenu à saluer la sénatrice : « La sénatrice Claudette Tardif est connue et reconnue pour sa détermination comme championne des

communautés de langue officielle en situation minoritaire et pour son rôle dans l'avancement de l'éducation en français, partout au pays. Au nom de l'ACFA, je tiens à la remercier sincèrement pour son appui inconditionnel et son travail exemplaire dans le cadre de ses fonctions. » Le vice-président de l'ACFA, monsieur Albert Nolette, poursuit : « Au cours des 12 dernières années, la communauté francophone de l'Alberta a pu compter sur une femme courageuse et engagée, qui a répondu présente à chaque fois que nous avons sollicité son appui et qui a fait avancer plusieurs dossiers importants pour notre communauté, notamment dans le cadre de ses fonctions à titre de membre puis présidente du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Grâce à un travail rigoureux, elle a réussi à cheminer vers les plus hautes fonctions avec dignité et respect, portée et inspirée par la vocation de défendre et faire avancer les droits des citoyens albertains et canadiens d'expression française. »

L'ACFA souligne le grand dossier dans lequel elle est encore intervenue récemment, nommément l'initiative du Comité sénatorial permanent des langues officielles d'entamer une large étude sur la perspective des Canadiens sur la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*. Monsieur Nolette souligne que « cette large étude permet d'avoir d'importantes discussions, d'un bout à l'autre du pays, afin de développer une meilleure compréhension de ce qui est requis dans une telle loi, bien sûr essentielle pour nos communautés, mais aussi des obligations gouvernementales qui devraient en découler. Ce rapport aura certainement des retombées extrêmement profondes pour l'avenir de la dualité linguistique au Canada. »

En tant que femme œuvrant en politique, Claudette Tardif représente un modèle inspirant pour les jeunes et les femmes et son soutien aux initiatives pour l'inclusion des immigrants d'expression française a été

démontré à de nombreuses reprises. Au cours des ans, la sénatrice a travaillé et pris des positions dans une variété de dossiers : le bilinguisme des juges à la Cour suprême du Canada, l'accès à l'éducation de langue française, la question de la modification du recensement et du dénombrement des ayants droit ainsi que l'immigration francophone, entre autres. « Son travail a marqué la francophonie canadienne et continuera d'influencer de nombreuses orientations du gouvernement fédéral. C'est un honneur pour moi de saluer les accomplissements de la sénatrice Tardif à l'égard de notre communauté et de la francophonie. » conclut monsieur Nolette.

Rappelons que parmi les prix et honneurs les plus prestigieux, la sénatrice Tardif a notamment reçu l'insigne d'Officier de la Légion d'Honneur française (2016), le Prix en leadership politique Georges A. Arès de l'ACFA (2016), l'Ordre des francophones d'Amérique (2011), l'Ordre de la Pléiade (2005), la médaille du Centenaire de l'Alberta (2005), l'Ordre du Conseil de la vie française en Amérique (2003), le prix « Femme de vision » décerné par le réseau Global Edmonton (2000) et le Prix Maurice-Lavallée remis par l'ACFA en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à l'éducation en langue française (1990 et 1997).

Au cours des prochaines semaines, l'ACFA verra à organiser un événement afin que la communauté francophone puisse reconnaître ses accomplissements et remercier publiquement la sénatrice Tardif.

Pour lire la déclaration de la sénatrice Claudette Tardif, veuillez cliquer [ici](#).

*Depuis 1926, l'ACFA est l'organisme porte-parole de la communauté francophone de l'Alberta. Son rôle est de faire valoir les intérêts de*

*cette dernière et d'assurer son développement global.*

-30-

Source :

Hélène Guillemette gestionnaire aux affaires publiques

T 780.466.1680 poste 217

---

© 2017, ACFA, tous droits réservés.

Vous recevez ce courriel, car vous êtes abonné à notre liste de diffusion.

**Secrétariat provincial de l'ACFA**

La Cité francophone  
8627 rue Marie-Anne-Gaboury  
Pavillon II, Bureau 303  
Edmonton, Alberta T6C 3N1  
T 780 466-1680  
F 780 465-6773  
[www.acfa.ab.ca](http://www.acfa.ab.ca)  
[infolettre@acfa.ab.ca](mailto:infolettre@acfa.ab.ca)

[Se désabonner de cette liste](#)



Facebook



Twitter



Website



Pinterest



YouTube